

Compte-Rendu d'Événement
Forum national sur la démocratie municipale
Bâtir les municipalités que nous voulons
Vendredi 2 et samedi 3 juin 2006
Par Stéphanie Poirier

Ce Forum sur la démocratie municipale se veut une occasion de discuter des enjeux auxquels sont actuellement confrontées les municipalités et de mettre en commun des expériences concrètes de participation citoyenne. Cinq volets de préoccupations sont abordés : l'exercice de la démocratie, l'exclusion, la marginalisation et la pauvreté, l'égalité entre les femmes et les hommes et le développement des services publics contre la privatisation.

Ce forum est organisé à l'initiative de D'abord Solidaires, d'éluEs municipaux progressistes de diverses municipalités, de militantEs de partis politiques ainsi que de groupes syndicaux et communautaires : Alternatives, Groupe de travail sur la démocratie municipale et la citoyenneté de la Société de développement communautaire de Montréal, Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN, la Table des groupes de femmes de la Montérégie, l'Opération populaire d'aménagement de Pointe St-Charles, le FRAPRU, la TROVEP de Montréal, ATTAC-Québec, le Service aux collectivités de l'UQAM.

VENDREDI 2 JUIN

Les municipalités : un espace démocratique à développer

Les municipalités se retrouvent de plus en plus au cœur des processus politiques. Elles constituent notamment le terrain d'essai par excellence des partenariats publics/privés. Avec la décentralisation de nombreux pouvoirs, les municipalités héritent de multiples responsabilités. En ce sens, il apparaît essentiel pour plusieurs d'instaurer une réelle démocratie participative au sein des municipalités. Les taux élevés d'absentéisme aux élections permettent de constater que la démocratie représentative se porte mal. L'absence de programmation politique fait en sorte que plusieurs citoyens se considèrent exclus des processus décisionnels. Des alternatives ont été expérimentées ou proposées afin d'améliorer la situation : réforme du scrutin, observatoire de la démocratie, etc. Toutefois, les réformes de la démocratie représentative restent insuffisantes pour mener éventuellement à la mise en place d'une démocratie participative. Par le partage de diverses expériences tout au long du forum, on note qu'il est possible d'associer des acteurs pour établir une collaboration visant à améliorer les processus de gestion de la démocratie municipale. Au cours du Forum, on tentera d'élaborer un agenda citoyen et de réfléchir aux mécanismes pouvant contribuer à l'inclusion des groupes délibératifs. Par ailleurs, on essaiera de comprendre les enjeux des transformations et de partager des expériences novatrices afin de développer une perspective commune et de mettre en réseau les diverses expériences.

Dans un premier temps, Anne Latendresse (UQAM, DiverCité) s'intéresse aux principales transformations vécues par les municipalités au cours des dernières années. Elle constate ainsi que, fortement liée à l'industrialisation, l'urbanisation s'est imposée depuis la Deuxième Guerre mondiale. Les phénomènes de mondialisation et de métropolisation contribuent également à la restructuration des espaces urbains et imposent une réflexion sur les

transformations de ces espaces. L'intégration des marchés contribue souvent à la marginalisation, à l'exclusion et à la fragmentation au sein des agglomérations urbaines. Ce processus ne s'effectue pas seulement dans un schéma Nord/Sud, mais également dans une dialectique ville/région.

Les transformations démographiques ont elles aussi des impacts sur la composition ethno-linguistique et religieuse au sein des villes, où les populations se diversifient. Cette réalité met en évidence les enjeux liés à l'inclusion et à la participation des minorités aux enjeux de la cité. Tel que l'a souligné Hank Savitch, il faut considérer la concurrence entre les métropoles, via notamment l'implantation de grands projets urbains. Finalement, les processus de *gentrification* qui se produisent dans les quartiers des grandes villes stimulent l'émergence de questionnements liés au développement économique de ces centres urbains : à quoi et à qui sert-il ? On parle également de la fin des territoires avec l'affaiblissement de l'État-nation. On constate ainsi la restructuration du Politique lié à l'Économique qui amène à la décentralisation, à des tensions entre villes et États.

Au Québec, la réorganisation municipale n'a pas amené une réorganisation des pouvoirs des villes, puisque les municipalités ont encore peu de pouvoirs. La ville peut être démocratisée par les citoyens pour s'approprier l'espace politique, comme en témoigne le cas de Porto Alegre au Brésil, où des citoyens ont choisi d'occuper politiquement les municipalités. Anne Latendresse constate que des gens de gauche boudent encore les villes. Bien que certaines initiatives (FRAP, RAP, etc.) aient été effectuées, la gauche demeure encore peu présente sur le terrain de la politique municipale montréalaise ou québécoise. Anne Latendresse se demande d'ailleurs pourquoi la vision selon laquelle les municipalités ne s'occupent que de ramasser les déchets persiste. Elle souligne que les notables locaux ont compris depuis longtemps les enjeux importants qui se définissent au niveau local. Afin de convaincre les gens de gauche de l'importance des municipalités comme un lieu de pouvoir, il faut réaliser que l'appropriation de la ville passe par la participation politique des citoyens. Les municipalités ont intégré des normes de participation, mais elles n'ont pas été investies par les minorités. Il faut également poser la question du pouvoir, de la participation et des dispositifs en place.

Dans un deuxième temps, Maurice Chauvet, maire-adjoint d'Orly en France présente un portrait de la municipalité qu'il représente dans le contexte de l'instauration de l'Accord général sur le commerce et les services (AGCS). Il constate une globalisation et une accentuation de la commercialisation dans tous les secteurs. Les principes qui sous-tendent cet accord visent à accentuer la commercialisation et à libéraliser le marché tout en minimisant la place du secteur public. Toute intervention publique apparaît suspecte et condamnable dans l'esprit de l'AGCS. Finalement, les principes de cet Accord sont supérieurs aux législations internationales (Déclaration universelle des droits de l'homme par exemple) et locales. En ce sens, cet Accord a un impact indéniable sur la vie des collectivités locales. Aujourd'hui, on assiste à la venue d'un État stratège demandant aux collectivités locales de s'exécuter dans une logique libérale. L'État territorialise les services publics ce qui a pour effet de fragiliser le système en regard du privé. Les services publics locaux sont soumis à une réduction de leur marge de manœuvre pour dispenser les services publics de proximité.

En raison du manque de vision à long terme concernant les populations futures et vulnérables, la menace sur les services publics rassemble les citoyens au niveau du devoir de désobéissance civique en raison du manque d'assistance à des populations futures et vulnérables. Il faut toutefois constater que l'AGCS n'est pas irréversible. Ainsi, tout comme Orly, 812 collectivités se sont déclarées en dehors de l'AGCS. On assiste actuellement à une situation se situant entre une déclaration symbolique et la cohérence des pratiques des élus locaux. Ce mouvement s'accélère à l'échelle européenne et on assiste à une convergence entre les élus, le mouvement associatif et le mouvement syndical. À titre d'exemple de démocratie de participation en Europe, Maurice Chauvet mentionne la mobilisation citoyenne survenue dans le cas du référendum sur la Constitution européenne qui mettait en jeu l'avenir des services publics en France. À la lumière de son expérience d'élu, Maurice Chauvet conclut que les élus locaux ont intérêt à partager le pouvoir et à stimuler la démocratie participative.

Dans son intervention, Dulce Maria Cruz Herrera (CRIEC, UQAM) insiste sur l'élargissement des enjeux municipaux liés à la diversité ethnoculturelle. Selon elle, ces changements liés à la mondialisation néolibérale n'est pas très équitable, puisqu'une majorité de la population mondiale travaille pour produire une richesse dont elle ne bénéficie pas. La scène municipale ne reflète pas toujours la diversité de la société québécoise. L'accentuation des mouvements migratoires des pays du Tiers monde vers les métropoles et les petites municipalités posent des défis pour les élus et pour les acteurs. Le problème se situe souvent au niveau de la distribution des ressources financières gouvernementales pour l'immigration. En effet, 80% des immigrants arrivant au Canada se dirigent vers les métropoles, mais ne reçoivent souvent pas un budget proportionnel. Toronto et Vancouver sont d'ailleurs les deux villes dans le monde présentant le plus de diversité au niveau de la composition de leur population.

Il s'avère impératif, pour que les immigrants deviennent des citoyens à part entière, que ces derniers bénéficient d'une intégration et que leur participation soit encouragée. Le pouvoir municipal vise à assurer la participation de tous les citoyens pour assurer une démocratie. Quand certains groupes sont exclus, il y a entrave à la démocratie parce que ces derniers ne peuvent pas participer. Avec le processus de décentralisation, les pouvoirs se déplacent vers le palier local et les villes ont des responsabilités croissantes, et ce tout en perdant des ressources financières de même que certaines compétences. En posant la question des municipalités et de la diversité, on se demande comment gérer la dichotomie entre les ressources disponibles, les besoins, les responsabilités et les compétences, tout ça en restant en accord avec une gestion démocratique de la diversité ? Comment la richesse des villes peut-elle se traduire par des pratiques concrètes ? Les villes doivent donc répondre à des défis quotidiens liés à la diversité et ce, malgré le fait qu'elles n'aient pas les ressources et les compétences nécessaires.

En somme, les effets positifs et l'élargissement du tissu social des municipalités ne sont pas suffisants. Il faut qu'elles participent et soient incluses dans la spatialisation de la démocratie. Il faut faire face aux nouveaux enjeux et les municipalités doivent travailler de

concert avec les élus. Il faut soutenir le travail communautaire dans les villes pour faciliter l'intégration des immigrants et travailler avec les autres paliers de gouvernements.

La dernière intervention, effectuée par Jean-François Aubin intervenant communautaire à la Ville de Trois-Rivières, porte sur le changement des missions des villes. Dans le même sens que l'a souligné Anne Latendresse, le mouvement associatif et la gauche ont longtemps boudé la scène municipale. La prise de conscience des possibilités offertes par le palier municipal s'est faite progressivement grâce à l'éducation populaire. Plus concrètement, il relate l'histoire de l'élection de Sylvie Tardif, militante communautaire de longue date, qui a pris les allures d'une campagne d'éducation populaire portant sur la démocratie municipale. La campagne s'est effectuée en fonction des exclus, des gens qui n'étaient pas inscrits sur la liste et qui souvent, n'allaient pas voter. À la lumière de cette réalité, il fallait trouver des outils et des moyens pour rejoindre cette population et porter une attention aux mécanismes électoraux. La campagne s'est donc effectuée avec l'aide de 300 bénévoles sur le terrain afin de rejoindre les citoyens.

Cette campagne a permis l'élection de Sylvie Tardif. Après l'élection, l'objectif consistait à conserver l'élan amorcé. La conseillère municipale a sollicité la mise sur pied d'un comité de participation. Un forum des groupes du mouvement associatif a été créé et on a insisté sur la proximité et l'accessibilité de l'information sur les enjeux politiques. Dans une optique plus concrète, Jean-François Aubin constate que les alliances avec des élus et des fonctionnaires ont permis la mise en place d'une politique de développement social à Trois-Rivières. En terminant, il énumère des enjeux majeurs au niveau de la démocratie municipale au Québec. Ainsi, il constate que le palier municipal est un gouvernement local qui doit être reconnu. Afin de pouvoir poursuivre un travail d'éducation populaire pour faire ressortir les enjeux de politique municipale, il faut des associations qui s'impliquent en ce sens. Il faut avoir des espaces de réflexion sur le « vivre ensemble » et démontrer un esprit de compromis. Il faut permettre les réflexions avec des outils de communications, un langage clair et rendre l'information accessible.

SAMEDI 3 JUIN

Mise au jeu : Des expériences d'action citoyenne municipale

Ce premier panel de la deuxième journée du Forum a pour objectif d'exposer diverses possibilités de pratiques novatrices. Dans un premier temps, Julie Banzet vient témoigner de l'expérience vécue dans l'organisation qu'elle représente, soit le Réseau des écoles de citoyens (RÉCIt) en France. Le RÉCIt rassemble les organismes qui font de l'éducation citoyenne et solidaire dans le but de faire un contrepoids aux forces politiques et médiatiques de masse. Cette association s'organisant sur une base nationale française, mais ayant également des ramifications au Québec et au Brésil depuis 2002, rend possible des échanges entre différents acteurs et permet de briser les barrières entre les organisations. On tente d'élaborer des solutions afin de promouvoir la mobilisation des jeunes et l'éducation citoyenne. Selon Julie Banzet, on ne peut parler de démocratie locale sans parler des citoyens, des organismes communautaires et des autres acteurs impliqués dans la problématique. Il faut également insister pour une mise en valeur des atouts complémentaires de chacun de ces acteurs.

Par la suite, Benoît Bourassa, conseiller municipal à St-Camille (MRC Asbestos) vient présenter la problématique particulière du secteur qu'il représente, soit celle d'un petit village de 449 habitants. Fondé au milieu XIX^e siècle, St-Camille a bénéficié d'une croissance démographique importante jusqu'en 1910, après quoi la population s'est mise à décroître. Au Québec, on ne peut nier la présence de petits villages (entre 500 et 1000 habitants) et il faut se questionner sur les enjeux présents dans ces petits villages où il n'y a pas de problème flagrant d'inclusion des minorités et de pauvreté. Ainsi, on constate que la conservation architecturale, la diversification agricole, les enjeux démographiques, la santé de la population, la protection des services de proximité sont au cœur du développement de St-Camille. En ce sens, des projets sont mis de l'avant et visent à assurer la relève en stabilisant et en développant la communauté de façon durable. Ainsi, des projets de fermes artisanales, de parcs agro-alimentaires à proximité du village et une mise en réseau avec d'autres villages ayant un développement similaire sont mis sur pied.

Le cas du Plateau Mont-Royal est présenté par la mairesse de l'arrondissement, Helen Fotopolos. La forte densité de population, la cohabitation, la vie de quartier achalandée et l'enjeu de réduction de la circulation constituent les dossiers importants de la vie municipale de cet arrondissement. Bien qu'il semble difficile de proposer des innovations municipale dans la nouvelle Ville de Montréal, on constate une progression de la démocratie municipale sur le Plateau avec l'élection de nombreuses candidates féminines et d'origines diverses. Le caractère participatif des services publics y est stimulé par divers moyens, dont les sommets sur la démocratie, les « mercredi participatifs » et l'instauration d'un budget participatif. On constate ainsi que la participation de la population est nécessaire au succès de la démocratie municipale. Les actions sur le Plateau ont des répercussions sur la ville centre. Il faut également voir les rapports entre les villes et les gouvernements qui s'effectuent souvent dans un rapport infériorité/supériorité.

Mis en place il y deux ans, l'expérience de l'Observatoire de la Démocratie à Québec est présentée par Marcel Landry. Les conseils de quartiers font partis d'un système instauré par l'administration Lallier en 1993 et fortement stimulé par le pouvoir local. Un conseil de quartier est formé suite à la demande de 200 citoyens. Actuellement, la Ville de Québec compte 26 conseils sur une possibilité de 36 quartiers. Le conseil siège publiquement une fois par mois. Souvent les membres doivent se prononcer sur des dossiers qui leur sont inconnus et qui requièrent de la préparation. Cependant, de plus en plus, on offre des programmes de formation aux citoyens impliqués dans les Conseils de quartiers. En terminant, Marcel Landry souligne que les conseils de quartier sont menacés car la nouvelle administration croit peu à la consultation.

*Ateliers : Comment bâtir les municipalités que nous voulons
Renouveler la démocratie représentative*

L'atelier porte sur le renouvellement de la démocratie représentative. Diverses questions sont abordées lors de la discussion : le statut des municipalités, la participation, l'information, les partis politiques et les divers modes de scrutin. Les intervenants présentent diverses expériences. La première intervention est effectuée par Louise Paquet (Collectif Féminisme et Démocratie) qui expose l'expérience d'Orford. Selon elle, les difficultés qui se posent au

niveau municipal en ce qui concerne la démocratie représentative sont multiples : nombreuses législations, technocratie et lourdeur des procédures pour les citoyens et les élus, faible utilisation des consultations, etc. Un intervenant suggère qu'un des principaux problèmes se concentre peut-être dans l'absence de partis politiques municipaux officiels, ce qui fait en sorte que souvent, les programmes des partis ne sont pas connus et les candidats sont élus pour leur personnalité. La présence de partis donnerait ainsi la possibilité d'avoir une réflexion. La réforme du scrutin est également mentionnée comme solution pouvant contribuer à résorber la crise que vit la démocratie représentative. Finalement, Louise Paquet suggère de modifier la législation pour améliorer le processus d'imputabilité des élus de même que les recours à ce niveau.

Paul Cliche (Projet Montréal) dresse un historique des partis politiques municipaux à Montréal. Ainsi, le premier parti a été le Parti civique de Jean Drapeau fondé en 1954 et qui n'a pas connu d'opposition avant l'arrivée, en 1970, d'un regroupement de citoyens rassemblé dans le Front d'action politique des salariés (FRAP). Le contexte d'hystérie généré par la crise d'Octobre influence défavorablement la réputation du FRAP en tant que parti politique sérieux aux élections montréalaises de 1970. Peu de temps après, le FRAP disparaît de la scène politique. Quelques années plus tard, en 1974, un autre parti de citoyens est mis sur pied : le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM). Ce dernier prendra le pouvoir en 1986. Selon Paul Cliche, un bon moyen de renforcer l'imputabilité des élus consisterait à abolir le comité exécutif pour le remplacer par des commissions permanentes. En outre, il constate l'urgence de réformer le mode de scrutin.

Durant la discussion, on se questionne sur le caractère essentiel des partis politiques. Certains intervenants soulignent ainsi que le but d'avoir des partis municipaux n'est pas d'imiter les partis nationaux comme c'est le cas dans certains pays européens. On avance également qu'avec un système de parti, l'opposition pourrait avoir plus de pouvoir. On se questionne sur les moyens pouvant favoriser la participation des citoyens à l'occasion des élections. On se demande d'ailleurs si les programmes, souvent similaires, des partis municipaux contribuent à décourager la participation ; les gens ne se sentent pas concernés et ne sentent pas l'emprise de leur vote. Dans le cas de Montréal, il faut également poser le problème du grand nombre. Néanmoins, l'importance que revêt l'éducation s'avère incontestable pour l'ensemble des participants à l'atelier. Par ailleurs, on souligne l'importance de favoriser la participation citoyenne de même que la transparence des partis et ainsi éviter la trop grande concentration des pouvoirs.

Mise au jeu : La mobilisation citoyenne, moteur de la démocratie

Isabelle Rivière (élue municipale de Toulouse, France et membre du groupe de citoyen les MotivéEs) expose l'expérience de Toulouse qui a vécu des bouleversements politiques au cours des dernières années. À l'origine, le contexte toulousain était caractérisé par la vassalisation des organisations, la présence d'une opposition politique inerte, une culture du prestige et d'une presse locale monolithique. Or, depuis les grandes manifestations politiques de 1995, on assistait à une ébullition sociale qui s'est d'ailleurs manifestée par le forum social sur les luttes sociales. Divers acteurs, sans être des professionnels du politique, de droite ou de gauche, se sont donc rassemblés autour de valeurs universelles telles que la justice et solidarité afin de mettre sur pied des commissions ayant pour but de tendre vers

une société non sexiste, solidaire et démocratique. Des assemblées ont été organisées ayant pour but d'obliger les politiciens à prendre des décisions en tenant compte des préoccupations des citoyens. Après avoir constitué une liste de candidats qui se sont présentés aux élections, quatre délégués du groupe des MotivéEs ont été élus à Toulouse. Les élus MotivéEs ont notamment eu une incidence au niveau des luttes collectives, de la participation et de la prise de parole des citoyens. Ils veulent également donner des outils pour que les citoyens participent. En résumé, les MotivéEs ont tenté de faire la politique autrement et on axé sur le « vivre ensemble ».

Le cas de Pointe-St-Charles est mis en évidence dans l'intervention de Karine Triolet, coordonnatrice de la Table de concertation Action-Gardien de Pointe-St-Charles. Plus spécifiquement, elle aborde le processus de mobilisation orchestrée par le mouvement communautaire et les citoyens du quartier à l'occasion du déménagement possible du Casino de Montréal au bassin Peel entraînant des impacts certains pour le quartier. Ainsi, Pointe-St-Charles se définit comme un quartier ouvrier, post-industriel ayant subi les contrecoups de l'expansion du Centre-Ville et l'aménagement du Canal Lachine. Il comprend également de nombreux terrains en friche présentant un important potentiel de développement économique. La Table Action-Gardien participe activement au réaménagement urbain.

Dans le cas de l'implantation du casino, la Table s'est prononcé contre le projet, et ce, même s'il présentait des avantages majeurs pour le quartier, tel que la création d'emploi. L'opposition était particulièrement motivée par le fait que l'implantation d'un casino ne correspondait pas au type de développement social désiré dans le quartier. En outre, la problématique générée par le jeu a une incidence négative sur la dégradation de la qualité de vie et le phénomène de *gentrification* du quartier. Les comités de citoyens ont été particulièrement actifs dans le dossier et ont contribué à la création d'outils et à alimenter le débat sur la question. Karine Triolet souligne toutefois que les élus ne se sont jamais prononcés sur le projet. Des alliances avec d'autres organismes, tels que la TROVEP, ont été réalisées afin de dénoncer les pratiques de Loto-Québec. Le projet n'a finalement pas été retenu, ce qui a constitué une victoire citoyenne importante pour les groupes du quartier. Néanmoins, pouvoir continuer de mettre sur la place publique des alternatives pour les citoyens constitue un défi majeur pour l'avenir de Pointe-Saint-Charles.

Ateliers : Aux actes citoyenNEs ! Partageons nos expériences !

Le développement des collectivités locales : quel rôle pour les citoyenNEs et les groupes communautaires, les municipalités ?

Roger Lachance vient d'abord exposer le fonctionnement de *Villes et Villages en Santé*, qui s'implique au niveau du développement des collectivités locales. Il constate que le monde municipal rencontre des enjeux majeurs avec l'exode des jeunes, les problèmes de logement, de pauvreté, de précarité d'emploi et le vieillissement de la population. Comme les déterminants de la santé publique sont concentrés entre les mains des gouvernements locaux, le concept de *Villes et villages en santé* vise à proposer des stratégies de promotion liées aux services publics. Le réseau est organisé afin de travailler en concertation avec divers partenaires et mise sur l'entraide et les échanges d'informations. Selon l'organisation,

la liste des caractéristiques d'une communauté en santé est nombreuse et variée. À titre d'exemple, Roger Lachance cite l'accès pour les citoyens à l'eau potable, au logement, à la nourriture, à la sécurité. On considère également le fait que les citoyens exercent un travail favorisant la satisfaction, que les jeunes veulent s'établir dans la ville, etc. Il s'agit d'un projet axé sur les citoyens qui a été initialement élaboré à Rouyn en 1987. En terminant son intervention, Roger Lachance rappelle certaines perspectives d'avenir poursuivies par le projet, celles-ci consistent principalement à mobiliser les MRC, à ouvrir le débat sur la démocratie participative, à lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté et à faire reconnaître l'*Indice de bonheur municipal brut* comme indice de performance municipale.

L'intervention de Jacques Caillouette porte sur l'évaluation des pratiques innovatrices en Estrie dans sept Centre de santé et de services sociaux (CSSS). On entend par innovations les transformations des institutions. Un des questionnements vise à savoir si les CSSS favorisent l'intervention de pratiques innovantes dans les communautés. Il se questionne également sur les façons dont les acteurs (Ville, Ministère, commissions scolaires, etc.) font les lectures du quartier ? Il énumère cinq buts poursuivis par les pratiques de développement des communautés : la participation des individus et des communautés locales, le travail en concertation et le partenariat, la lutte à la pauvreté et la réduction des inégalités, l'harmonisation et la promotion de politiques de même que la reconnaissance et le développement du potentiel de leadership des personnes et des groupes communautaires. Il souligne que le contexte des villes fusionnées soulève des défis, tels que l'articulation du palier local avec les organisations et la société civile. Jacques Caillouette conclut son intervention en résumant les défis qui se posent au niveau de la démocratie municipale : participation de la société civile, redéfinition des institutions locales au service de la population, développement des actions et des appartenances territoriales.

Au moment de la discussion, les participants mettent en perspective la capacité des organisations citoyennes à recréer une société démocratique et s'interrogent sur les façons de créer de réels pouvoirs démocratiques. On termine finalement l'atelier en établissant certaines recommandations au niveau du développement des collectivités locales. Tout d'abord, les participants conviennent qu'il faut accentuer l'autonomie des collectivités et développer des mécanismes faisant en sorte que les organismes qui influencent la municipalité soient plus institutionnalisés. Il faudrait également favoriser la mise sur pied de lieux d'informations et de consultations pour les citoyens.

Conclusion

À l'occasion de la plénière concluant le Forum, on effectue un retour résumant les recommandations ayant été adoptées par les participants à l'occasion des ateliers. Au niveau des ateliers portant sur la démocratie représentative, on insiste particulièrement sur l'importance de la transparence du pouvoir et l'abolition des huis clos. Il faudrait également soutenir les élus progressistes et renouveler les mécanismes de reddition de comptes des élus. Finalement, il faut se donner des mécanismes indépendants de services publics et assouplir les procédures d'inscription à la liste électorale et améliorer les processus pour encourager la participation des jeunes.

La démocratie participative a également fait l'objet de discussions lors des ateliers. En ce sens, les participants recommandent l'amélioration des mécanismes d'éducation populaire. On souhaite également que les organismes communautaires soient considérés comme des acteurs autonomes à part entière et qu'ils incitent à pratiquer la démocratie participative au sein de leur organisation. En outre, on considère que la décentralisation doit être accompagnée d'une démocratisation. Finalement, on désire que les municipalités financent et appuient des initiatives citoyennes.

Finalement, les ateliers portant sur la démocratie délibérative ont permis d'établir qu'il s'avérait nécessaire de créer des outils et des lieux de débats publics. Par ailleurs, il faut penser à organiser des médias communautaires et indépendants. Il faut utiliser le cyberspace pour encourager la démocratie délibérative et contrer l'exode des jeunes. On conclut finalement le Forum en soulignant trois pistes porteuses pour l'avenir de la démocratie municipale ; on insiste sur la création d'un manifeste de participation citoyenne, la mise sur pied d'un réseau de partage des expériences et la nécessité de se questionner sur les projets à privilégier et à porter collectivement au niveau municipal.

*Propos recueillis et mis en forme par Stéphanie Poirier
Agente de recherche INRS-UCS
Le 19 août 2006*